

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 28 août 2026 portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe V)

NOR : JUST2622485A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2022 portant nomination de Mme Caroline LAPENE dans l'emploi de directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Val de Marne et détachement dans l'emploi pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} octobre 2022 ;

Vu l'arrêté du 28 février 2024 portant maintien de Mme Caroline LAPENE dans l'emploi de directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Val de Marne et de détachement dans l'emploi de direction du groupe V du ministère de la justice du 1^{er} décembre 2023 au 30 septembre 2026 ;

Vu la demande de l'intéressée,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Caroline LAPENE, directrice hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, est renouvelée dans l'emploi de directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Val de Marne, emploi de direction du groupe V du ministère de la justice, pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 28 août 2026

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevrier', with a horizontal line underneath the name.

C. CHEVRIER